

CALENDRIER DE COLLECTE 2020

BAZONCOURT • COINCY • COLLIGNY-MAIZERY • COURCELLES-SUR-NIED
MARSILLY • OGY • PANGE • SANRY-SUR-NIED • SORBEY

	Ordures Ménagères											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
	Ma 7	Ma 4	Ma 3	Ma 7	Ma 5	Me 3	Ma 7	Ma 4	Ma 1	Ma 6	Ma 3	Ma 1
	Ma 14	Ma 11	Ma 10	Me 15	Ma 12	Ma 9	Me 15	Ma 11	Ma 8	Ma 13	Me 10	Ma 8
	Ma 21	Ma 18	Ma 17	Ma 21	Ma 19	Ma 16	Ma 21	Ma 18	Ma 15	Ma 20	Ma 17	Ma 15
Ma 28	Ma 25	Ma 24	Ma 28	Ma 26	Ma 23	Ma 28	Ma 25	Ma 22	Ma 27	Ma 24	Ma 22	
		Ma 31			Ma 30			Ma 29			Ma 29	

	Journaux Magazines Cartonnettes											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
	Ve 3	Je 13	Je 12	Je 9	Je 7	Ve 5	Je 2	Je 13	Je 10	Je 8	Je 5	Je 3
	Je 16	Je 27	Je 26	Je 23	Ve 22	Je 18	Ve 17	Je 27	Je 24	Je 22	Je 19	Je 17
Je 30						Je 30					Je 31	

	Emballages Recyclables											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
	Je 9	Je 6	Je 5	Je 2	Je 14	Je 11	Je 9	Je 6	Je 3	Je 1	Ve 13	Je 10
Je 23	Je 20	Je 19	Ve 17	Je 28	Je 25	Je 23	Je 20	Je 17	Je 15	Je 26	Je 24	
			Je 30						Je 29			

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Horaires fournis à titre indicatifs, susceptibles d'être modifiés

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

	habitants des communes de COINCY - MARSILLY - OGY	habitants des communes de BAZONCOURT - COLLIGNY-MAIZERY COURCELLES-SUR-NIED - PANGE - SANRY-SUR-NIED - SORBEY		
	METZ BORNAY	COURCELLES-SUR-NIED	COURCELLES-CHAUSSEY	AVANCY
Lundi	14H00 - 18H30	Fermée	13H30 - 18H30	Fermée
Mardi	9H30 - 18H30	13H30 - 18H30	Fermée	Fermée
Mercredi	9H30 - 18H30	Fermée	13H30 - 18H30	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Jeudi	14H00 - 18H30	13H30 - 18H30	Fermée	Fermée
Vendredi	9H30 - 18H30	Fermée	13H30 - 18H30	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Samedi	9H30 - 18H30	9H00 - 12H00 / 13H30 - 18H30	9H00 - 12H00 / 13H30 - 18H30	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Dimanche	9H30 - 12H30	Fermée	Fermée	Fermée

LE JOUR DE LA COLLECTE
MES DÉCHETS SONT SORTIS :
avant 6h00 du 1er novembre au 30 avril
avant 5h00 du 1er mai au 31 octobre

LE SAVIEZ-VOUS ?


Les plastiques ce n'est pas automatique !

Seuls les bouteilles et flacons de plastique sont recyclés. Il n'est pas utile d'enlever les bouchons.



Tous les autres objets en plastique (sacs, barquettes, films, vaisselle jetable, pots de yaourts) doivent être jetés dans les ordures ménagères. Ils constituent les principales erreurs de tri et engendrent des surcoûts.

Un déchet jeté dans la nature ne disparaît pas par magie, il peut mettre très longtemps à se dégrader.

-  ticket d'autobus 2 à 4 semaines
-  mouchoirs en papier 2 mois
-  pelure d'orange 2 à 6 mois
-  papier de bonbon 6 mois
-  mégot de cigarette filtre 1 an
-  papier gras 1 an
-  peau de banane 2 à 3 ans
-  bâtonnet en bois 2 à 3 ans
-  couche culotte 5 ans
-  canette en aluminium 3 à 8 ans
-  boîte de conserve 100 ans
-  bouteille en plastique 100 à 500 ans

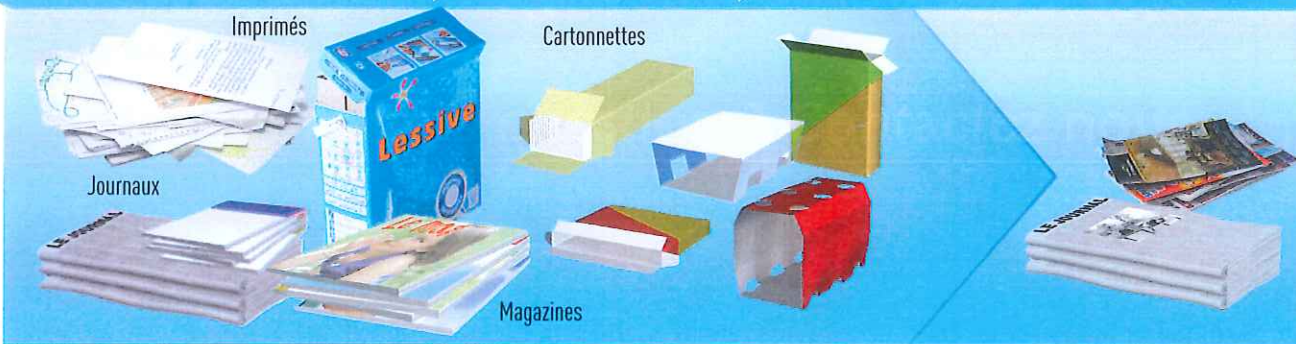
Alors pensez-y !

Trier et recycler, c'est utile...

EMBALLAGES RECYCLABLES



JOURNAUX, MAGAZINES, CARTONNETTES



Un doute sur un emballage, je le jette dans mon bac à ordures...

Tous les autres objets en plastique (sacs, barquettes, films, vaisselle jetable, pots de yaourts) doivent être jetés dans les ordures ménagères. Ils constituent les principales erreurs de tri et engendrent des surcoûts.

ORDURES MÉNAGÈRES



Un doute, une question ? Contactez nous...

A DÉPOSER EN DÉCHETTERIE

- Cartons :** Cartons d'emballage gros volume
- Déchets verts :** Gazon, feuilles mortes, taille des arbustes
- Gravats :** Cailloux, graviers
- Déchets incinérables :** Literie, bois, meubles
- Déchets non incinérables :** Plastique, ferraille, plâtre
- Gros électroménager :** Réfrigérateurs, congélateurs
- Huiles :** Alimentaires, lubrifiants, de vidange

DECHETS MENAGERS DANGEREUX

- Inflammables :** Colles, cires, laques, vernis, détachants, lubrifiants, diluants, insecticides, engrais.
- Acides :** Antirouilles, produits de nettoyage.
- Bases :** Cosmétiques, détergents, herbicides, désherbants, produits de nettoyage, dégraissants.

- Ampoules, tubes, néon** ➤ **Déchetterie**
- Verre** ➤ **Commune ou déchetterie**
- Piles, batteries, cartouches d'impression, toner** ➤ **Mairie ou déchetterie**
- Capsules Nespresso** ➤ **Déchetterie**
- Textiles, vêtements** ➤ **Commune ou déchetterie**